



# FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION COLONIES DE VACANCES, ÉTÉ 2024

sous réserve que les séjours ne soient pas annulés suite à l'évolution de la crise sanitaire

A retourner par mail au service scolaire  
**jusqu'au 15 mai 2024**

[waghemaeker@mairie-villabe.fr](mailto:waghemaeker@mairie-villabe.fr)

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

.....

DATE DE NAISSANCE : .....

NOM / PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL : .....

.....

ADRESSE : .....

.....

TÉLÉPHONE : .....

ADRESSE MAIL : .....

## CHOIX 1

INTITULÉ DU SÉJOUR : .....

DATES DU SÉJOUR : .....

## CHOIX 2

INTITULÉ DU SÉJOUR : .....

DATES DU SÉJOUR : .....

## SIGNATURE

**NB : une fiche par enfant**

**Si vous souhaitez inscrire plusieurs enfants, remplissez plusieurs fois ce formulaire.**



# TARIFS

## COLONIES DE VACANCES, ÉTÉ 2024

Vous trouverez ci-après les tarifs votés en conseil municipal le 5 avril 2019 par séjour/enfant. Un tarif dégressif est mis en place à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit.

L'ensemble des tarifs varie en fonction du quotient familial.

Concernant les modalités de transports (transferts arrivées et départ), ils vous seront précisés par le prestataire lors de la réunion d'information à laquelle vous serez convié.

NOM DU SÉJOUR	COÛT RÉEL DU SÉJOUR	QF < 440	QF 440 À 747	QF 748 À 932	QF 933 À 1117	QF > 1117
<b>PONEY CLUB AU CHÂTEAU</b> 6 jours, Brannay (89) <b>DATES DU SÉJOUR</b> 08 au 13 juillet 05 au 10 août	<b>600 €</b>	120 €	180 €	300 €	330 €	390 €
<b>ÉQUITATION ET THÉÂTRE</b> 6 jours, Brannay (89) <b>DATES DU SÉJOUR</b> 15 au 20 juillet 12 au 17 août	<b>600 €</b>	120 €	180 €	300 €	330 €	390 €
<b>SENSATION MÉDITERRANÉE</b> 12 jours, Le Grau d'Agde (34) <b>DATES DU SÉJOUR</b> 07 au 18 juillet 02 au 13 août	<b>1 134 €</b>	226,80 €	340,20 €	567 €	623,70 €	737,10 €
<b>VAGUES, VENT ET COQUILLAGES, 10 jours,</b> Carolles (50) <b>DATES DU SÉJOUR</b> 21 au 30 juillet 16 au 25 août	<b>896 €</b>	179,20 €	268,80 €	448 €	492,80 €	582,40 €
<b>CÔTÉ MONTAGNE</b> 12 jours, Le Collet d'Alleverd (38) <b>DATES DU SÉJOUR</b> 07 au 18 juillet 14 au 25 août	<b>1 050 €</b>	210 €	315 €	525 €	577,50 €	682,50 €

**Les enfants en dérogation n'habitant pas la commune seront facturés au coût réel.  
En cas d'annulation sans justificatif, des frais d'annulation seront imputables aux familles.**